



COMMUNIQUÉ
Paris, le 11/02/2022

FISCALITÉ DES CARBURANTS : MANQUE À GAGNER POUR L'ÉTAT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE... POUR LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, TOUTES LES EXCUSES SONT BONNES POUR NE PAS VENIR EN AIDE AUX FRANÇAIS.

Ce matin, vendredi 11 février 2022, le ministre de l'Économie Bruno LEMAIRE était l'invité de la matinale de CNews. Il répondait aux questions de la journaliste Laurence FERRARI, notamment au sujet du pouvoir d'achat des Français et plus particulièrement sur la flambée des prix des carburants.

Interrogé sur la pertinence de la réforme fiscale proposée par « 40 millions d'automobilistes » pour alléger la facture des usagers de la route à la pompe et stabiliser durablement les prix pratiqués en station-service (voir [notre dossier de presse du 25 janvier 2022](#)), le Ministre – qui jusqu'alors rejetait toute baisse de la fiscalité au motif d'un important *'manque à gagner pour l'État'* – a cette fois déclaré qu'il se refusait à adopter une telle mesure parce qu'elle n'allait pas *'dans le sens de la transition écologique'* et de la *'décarbonation de l'économie'*.

L'association « 40 millions d'automobilistes » déplore le recours à des stratégies politiques qui visent davantage à créer une rupture qu'une transition écologique, au risque de laisser sur le bas-côté les Français les moins aisés. Le discours de Bruno LEMAIRE démontre que le gouvernement est toujours incapable de penser l'écologie autrement que par la taxe. À l'opposé, la baisse de la TVA à 5,5 % et la légère hausse de la TICPE proposées par l'association dans le cadre de sa réforme fiscale des carburants permettrait de restaurer un peu du pouvoir d'achat des usagers et d'envisager plus sereinement un accès progressif et massif à des véhicules plus vertueux.

Le ministre de l'Économie n'a pas manqué de rappeler en préambule de ses déclarations le « geste » octroyé en octobre dernier par le gouvernement pour aider les Français à faire face à la hausse générale des prix à la consommation.

« Mais ce fameux *'chèque inflation'* n'a été qu'un coup médiatique, et finalement un coup d'épée dans l'eau pour les Français. D'une part, ça n'a répondu en rien à leurs véritables attentes, et d'autre part personne n'a été dupe : les 3,8 milliards d'euros mis sur la table par le gouvernement en guise de prime de fin d'année n'est en réalité qu'une petite partie des recettes supplémentaires engrangées par l'État grâce à la hausse des prix des carburants et aux lourdes taxes qui pèsent sur ces produits. L'affirmation de Bruno LEMAIRE selon laquelle *'au bout du compte, la crise énergétique va coûter beaucoup plus cher à l'État qu'elle ne va lui rapporter'* est donc un mensonge ! », commente Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

Plus de 31 millions de Français utilisent leur voiture quasi-quotidiennement, parce qu'ils ne disposent pas d'autres moyens de transport aussi pratiques et efficaces. La flambée du prix des carburants routiers amorcée en septembre 2021 et qui se poursuit en ce début d'année 2022 (et probablement pour de nombreux mois encore) constitue une atteinte profonde à l'accès à la mobilité de ces usagers, ce qui justifie le fait qu'ils attendent des mesures d'envergure, qui agiront immédiatement et sensiblement sur leur pouvoir d'achat.

« La réforme fiscale que nous proposons est de nature à satisfaire à la fois aux besoins des Français et aux finances de l'État, puisqu'elle permettrait une économie d'environ 13 centimes par litre de carburant pour le consommateur, tout en préservant la plus grande partie des recettes fiscales pour les finances publiques. À l'inverse, la suggestion d'attribuer l'intégralité des recettes fiscales issues des carburants à la transition écologique n'aurait aucun impact positif sur le quotidien des Français. D'abord parce qu'on sait qu'une telle mesure est contraire aux principes de l'État (on ne peut pas affecter une recette à un type de dépense particulier ; une telle proposition a donc peu de chance d'aboutir légalement), et d'autre part parce qu'on sait d'expérience que les critères pour prétendre aux aides financières attribuées par l'État sont à ce point exigeants que très peu de citoyens en bénéficient finalement », poursuit Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Cette interview constitue donc une preuve supplémentaire – s'il en fallait – du fait que le gouvernement n'a absolument pas l'intention d'activer l'unique levier qui permettrait de soulager immédiatement et durablement le budget auto des Français : la baisse de la fiscalité.

C'est pourquoi l'association « 40 millions d'automobilistes » poursuit son opération « [Coût de pompe](#) » et appelle toujours les usagers soucieux de préserver leur droit à la mobilité et qui soutiennent sa proposition de réforme fiscale à envoyer leur ticket de carburant à Emmanuel MACRON. Cet acte est gratuit, puisque l'envoi d'un courrier au Président de la République ne nécessite aucun affranchissement. Cette démarche a pour but de montrer au pouvoir en place l'ampleur des difficultés rencontrées chaque jour par les Français pour utiliser leur véhicule et d'amener les dirigeants politiques à prendre des mesures plus justes pour tous.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com